

Stationnement payant sur voirie applicable au 1er janvier 2024

Stationnement payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
sauf les dimanches et les jours fériés

Tarifs horaires

Paielement mobile - CB - espèces. Durée de stationnement max. autorisée : 9 h

ZONE VERTE Durée de stationnement max. conseillée : 5 h		ZONE ROUGE Durée de stationnement max. conseillée : 3 h	
0 h 45	0,70 €	0 h 45	1 €
1 h	1,10 €	1 h	1,60 €
1 h 30	1,80 €	1 h 30	2,60 €
2 h	2,50 €	2 h	4 €
3 h	4 €	3 h	6,70 €
4 h	5,90 €	> 3 h	39 €
5 h	7,80 €	F.P.S.	39 €
> 5 h	31 €	F P S* Minorée si paielement sous 5 jours	29 €
F P S*	31 €		
F P S Minorée si paielement sous 5 jours	21 €		

**La redevance de stationnement payant est payée soit dès le début du stationnement, soit par le règlement d'un Forfait post-stationnement (FPS) en cas d'absence ou d'insuffisance de paielement immédiat de la redevance. Le montant du FPS est réduit, s'il y a lieu, du montant de la redevance de stationnement déjà réglée au vu du dernier justificatif de paielement précédant l'heure à laquelle l'avis de paielement du FPS est établi par l'agent assermenté."

Art R. 2333-120-1 Loi MAPTAM n° 2014-58 du 27.01.2014

Tarifs sur justificatifs

Abonnements

Résidents (zone résidents uniquement) 1 véhicule par foyer - tarification solidaire sur justification de ressources (ligne 14 de l'avis d'imposition)		Non-résidents (zone verte uniquement)	
Impôt sur le revenu soumis au barème		Tarif mensuel	78 €
de 0 € à 525 €	7,80 €		
de 526 € à 1075 €	11,40 €		
à partir de 1075 €	15,60 €		

Forfaits résidents

ZONE VERTE		ZONE ROUGE	
3 h	1,60 €	1 h 30	1,60 €
6 h	3,20 €	3 h	3,20 €
9 h	3,90 €		

Tarifs professionnels

Forfait pro		Tarifs horaires pro	
1 jour	7,30 €	Enregistrement	166 €/an
1 semaine	26 €	puis tarifs	0,16 €/30 min
1 mois	57 €		